



Ville de Niort
CS 58755

79027 NIORT CEDEX

Direction des Ressources Humaines

UN(E) CHARGE(E) D'ÉTUDES PAYSAGES

Référence : V_26_B_41

Direction de l'Espace Public Service Espaces Verts et
Naturels

Presentation :

Au coeur d'une nature exceptionnelle et préservée, Niort vous offre un équilibre entre développement durable, qualité de vie et opportunités professionnelles. Niort est reconnue pour son engagement écologique, économique et social, faisant d'elle un véritable modèle de durabilité. En rejoignant cette terre mutualiste, vous aurez l'occasion de contribuer à son rayonnement et de vivre dans un environnement propice à l'épanouissement personnel et professionnel. Bienvenue à Niort, où vos ambitions se réalisent !

Au sein de la collectivité, la Direction de l'Espace Public de la ville de Niort a pour mission de concevoir et d'entretenir l'espace public et les parcelles privées et non bâties du territoire, dans un objectif de développement durable. Elle prend en compte toutes les composantes du domaine public : voirie, ouvrages d'art, propreté urbaine, éclairage public, signalisation, espaces verts et naturels. Elle réalise la maîtrise d'ouvrage des opérations de lotissements communaux d'habitation, les études de programmation sur des opérations communales d'aménagement.

Le service espaces verts et naturels, placé au coeur de cette direction, est chargé de la maintenance des espaces verts, des espaces naturels, des espaces verts sportifs, des jeux, des fontaines et du mobilier urbain. Les missions comprennent :

- Gestion du patrimoine Espaces Verts, Naturels et Sportifs de la commune.
- Valorisation et maintenance du patrimoine vert et des milieux aquatiques.
- La production de plantes pour la création des massifs et la gestion des décorations florales.
- L'étude et la réalisation des travaux de rénovation des espaces.
- La gestion du patrimoine arboré.
- La maintenance des jeux, du mobilier urbain et des fontaines.

Au sein du service Espaces Verts et Naturels et sous l'autorité du chef du service, vous apportez une expertise technique, paysagère et réglementaire dans la conception et la mise en oeuvre des projets d'aménagement du territoire, en veillant à leur qualité, leur cohérence et leur intégration dans l'espace public.

Missions :

1. Expertise technique et accompagnement des projets

- Apporter une expertise technique, juridique et administrative aux projets d'aménagement et de construction
- Identifier les risques, contraintes et opportunités liés aux projets et formuler des préconisations adaptées
- Conseiller les équipes internes et les partenaires dans une logique d'aide à la décision

2. Conception et pilotage de projets paysagers

- Élaborer, chiffrer et conduire des projets d'aménagements paysagers, de la phase de conception jusqu'à la réalisation
- Piloter les opérations sur les plans technique, administratif et financier
- Assurer la qualité paysagère et environnementale des projets menés

3. Analyse paysagère et définition des orientations

- Réaliser des analyses paysagères en phase de conception (diagnostic, enjeux, intégration au site)
- Définir et proposer des orientations d'aménagement de l'espace public
- Veiller à la cohérence des projets avec les politiques publiques et les spécificités du territoire

4. Coordination et suivi des opérations

- Assurer le suivi des projets portés par la direction ou en transversalité avec d'autres services
- Accompagner et piloter les maîtres d'oeuvre externes (MOE)
- Veiller au respect des délais, des objectifs et de la qualité des réalisations

5. Développement et structuration des projets

- Contribuer à la définition et à l'évolution des pratiques d'aménagement paysager
- Participer à la structuration et à la valorisation des projets du service
- Être force de proposition pour intégrer des approches innovantes et durables

Profil :

Expérience et formation requise pour le poste :

- BTS / licence professionnelle travaux et aménagements paysagers avec option gestion de chantier ou infographie
- Doté d'une expérience significative dans des fonctions similaires (2 ans)
- Maîtrise des palettes végétales
- Maîtrise de la conception, réalisation de plans techniques, rédaction de cahiers des charges
- Maîtrise des techniques de gestion des espaces verts et naturels
- Connaissances des outils de planification urbaine
- Maîtrise des outils bureautiques et connaissances appréciées des logiciels spécifiques
- Permis B obligatoire (déplacements sur la ville de Niort)

Principales qualités requises pour le poste :

- Sensibilité paysagère
- Personnalité créative et sens de l'esthétisme (des illustrations et, exemples peuvent être apportés à l'appui des dossiers de candidature)
- Capacité à travailler en mode projet
- Organisation, rigueur et méthode
- Pédagogie, animation de réunions et groupes de travail
- Qualités relationnelles et rédactionnelles
- Sens des responsabilités et autonomie

Conditions statutaires :

Poste ouvert au cadre d'emploi des techniciens territoriaux.

A défaut de titulaire de la fonction publique présentant les compétences requises, possibilité de recrutement par voie contractuelle (3 ans maximum - renouvelable - article L.332-8 2° alinéa du CGFP)

Remunération :

- La rémunération est calculée selon les éléments suivants :
- Traitement de base fixé sur la base des grilles du cadre d'emplois d'agents de techniciens territoriaux. (Pour information : de 1 836,20 € Brut/mois pour un technicien en début de carrière à 2 914,29 € Brut/mois pour un technicien principal de 1° classe en toute fin de carrière).
- Auquel s'ajoute un régime Indemnitaire (pour information : 460 € brut/mois pour le grade de technicien (début carrière), 612 € brut/mois pour le grade de technicien principal de 2° classe et 635 € brut/mois pour le grade de technicien principal de 1° classe (fin de carrière))
- Pour les contractuels : les conditions de rémunération seront calculées, selon les conditions décrites ci-après et au regard des règles de calcul de reprise établies par les statuts et de l'expérience sur poste et/ou missions similaires.
- *Indemnités d'astreintes sous réserve de mobilisation pour l'astreinte d'exploitation.*
- Prime vacances : 799,90 € brut versés 1 fois dans l'année, en juin ou en décembre (en fonction de la date de prise de poste), au prorata du temps de présence dans la collectivité
- Participation employeur à des contrats-groupes de complémentaire santé (30 €) et prévoyance (jusqu'à 30 €) (maintien de salaire labellisé)- Non obligatoires.
- Accès aux services du Comité des Activités Sociales et Culturelles de Niort et son territoire (équivalent comité d'entreprise)
- Accès mesures sociales employeur
- Base de travail 38h/semaine - 25 jours de congés + 18 jours RTT/an + 2 jours potentiels dits "hors période"

Renseignements :

Auprès de MECHINEAU Raphaël, chef du service Espaces Verts et Naturels - 06 68 52 71 67

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation, 2 dernières évaluations professionnelles et copie du diplôme et/ou attestation de réussite au concours et/ou arrêté de la dernière situation administrative) avant le **16/08/2026** sous la référence : **V_26_B_41** à l'attention de M. Le Maire - Direction des Ressources Humaines

Pour les candidats reconnus comme travailleurs en situation de handicap, une copie de l'attestation RQTH.

Par mail : drh-candidature@agglo-niort.fr

Par voie postale : M. Le Maire

Direction des Ressources Humaines

Place Martin Bastard

CS 58755

79027 Niort Cedex